

Session 20

Le capital humain est-il l'avenir des pays ?

Une question à plusieurs sens

Pierre-Yves Geoffard

Le Cercle des économistes

La notion de capital humain peut prendre plusieurs sens. Dans une vision « productiviste », le capital humain constitue l'ensemble des connaissances, et autres ressources immatérielles dont dispose un individu pour contribuer à la production de richesses. Cette vision peut être élargie : au delà de l'activité productive, les capacités d'un individu à exercer pleinement ses choix dépendent de manière cruciale de ses connaissances, et donc de sa formation, et de sa santé. Prendre soin du capital humain, c'est donc veiller à ce que chacun développe l'ensemble de ses capacités, productives et autres. Le travail étant la principale source de revenus, l'accès à l'emploi doit également figurer parmi les objectifs principaux du maintien et du développement du capital humain.

On peut répartir les politiques pouvant agir sur le capital humain de la population d'un pays en deux groupes : celles qui visent à agir sur la population du pays, et les politiques migratoires, qui modifient la composition de la population.

Sur le premier aspect, quelques questions viennent à l'esprit. Un premier ensemble de questions porte sur les politiques éducatives. La performance du système éducatif doit-elle être évaluée uniquement à l'aune de l'insertion professionnelle et des carrières, ou doit-elle tenir également compte la formation de citoyens, et ses effets en termes d'émancipation des individus, dans une logique de *capability* promue par Amartya Sen ? Quels sont les dispositifs performants, en termes de formation initiale comme de formation continue, vis-à-vis de ces objectifs ? Comment anticiper et prévoir ce que seront les emplois de demain, voire d'après demain, afin d'ajuster les dispositifs éducatifs ? Faut-il mettre l'accent sur la transmission des connaissances, ou sur l'acquisition de méthodes permettant à la personne d'acquérir des compétences tout au long de sa vie ? Quels ressorts de gains de productivité dans le système éducatif, des nouvelles technologies permettent-elles d'améliorer l'impact des formations sans en augmenter le coût ? Face à l'accumulation du savoir, peut-on éviter, notamment pour des métiers à fort contenu technique (études médicales, scientifiques, etc.), une augmentation de la durée nécessaire des études, tant en formation initiale que continue ? Et plus généralement, comment articuler ce temps passé en formation avec celui consacré à l'utilisation du savoir dans l'activité productive ? Un deuxième ensemble de questions porte sur la seconde composante du capital humain, à savoir la santé. Sans ouvrir les débats à l'ensemble des questions que pose l'évolution des systèmes de santé et en se concentrant sur le rôle de ceux-ci dans la préservation du capital humain, quelles places les stratégies de prévention des maladies peuvent-ils y tenir ? Le développement des maladies chroniques invite également à s'interroger, non seulement sur leur prévention primaire, mais sur les mécanismes de prise en charge, et d'accès aux soins, permettant à un individu atteint de maladie chronique de maintenir ses contributions à la production de richesses, et son insertion dans la cité ?

Le second aspect de la question porte sur les politiques migratoires au sens large, comprenant tant les éléments qui contribuent à l'accueil de travailleurs étrangers que ceux qui contribuent à éviter le départ des individus les plus talentueux. Certaines formes de migrations sont-elles plus acceptables socialement, tant pour les populations du pays d'origine que pour les pays de destination ? Les migrations peuvent-elles contribuer à compenser les déséquilibres démographiques induits par la baisse

conjointe de la mortalité et de la fécondité ? Quel bilan tirer des politiques migratoires sélectives, définissant les critères des individus pouvant contribuer le plus au capital humain du pays et/ou ayant plus de chances d'intégration ? En cas de migration durable conduisant à l'installation à long terme de personnes issues d'autres pays et donc au développement des familles, comment assurer aux enfants issus de ces familles une égalité des chances par rapport aux enfants issus de familles « autochtones » ? Dans des domaines où les « talents » sont rares et où la demande internationale est forte, de quels atouts peut bénéficier un pays pour les attirer et/ou les conserver ? Comment viser un tel objectif sans un accroissement des inégalités ? Quelles formes de mobilité internationale peuvent-elles bénéficier au pays qui a formé les talents ? Lorsque des pays sont en concurrence pour attirer certains individus, faut-il coordonner les politiques migratoires, et si oui comment ?